



CMAE



UA



PNUE

Distr. générale
12 juillet 2022

Original : anglais
Anglais et français seulement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Dix-huitième session

En ligne, 13, 14 et 16 septembre 2021 et Dakar,

12 – 16 septembre 2022

Débat ministériel

Dakar, 15 et 16 septembre 2022*

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Examen du rapport de la réunion du groupe d'experts.
4. Préparatifs de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
5. Préparatifs en vue de la reprise de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et de la mise en place du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
6. Participation de l'Afrique à l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.
7. Dialogues ministériels sur les politiques :
 - a) Brûlage de déchets à l'air libre et gestion des déchets en Afrique : de l'engagement à l'action ;
 - b) Résistance aux antimicrobiens ;
 - c) Plateforme de mise en œuvre des décisions de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
8. Fonds d'affectation spéciale de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
9. Examen du projet de déclaration, des projets de décision et des principaux messages de la session.
10. Date et lieu de la dix-neuvième session.
11. Adoption du rapport du débat ministériel.

* Conformément à la décision prise à la réunion du Bureau de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement tenue le 26 mai 2022, la dix-huitième session de la Conférence, qui avait été ajournée le 16 septembre 2021, reprendra en présentiel à Dakar du 12 au 16 septembre 2022.

12. Questions diverses.
13. Clôture de la session.
